



Informations générales

“ Accélérer la mise en œuvre des dispositions relatives aux amalgames dentaires et renforcer les capacités des pays en matière de gestion écologiquement rationnelle des déchets associés dans le cadre de la convention de Minamata” (projet GEF7 Phasing Down Dental Amalgam)

Le projet du FEM-7 *Phasing Down Dental Amalgam*, mené par le PNUE au Sénégal, en Thaïlande et en Uruguay, est une initiative de 13 millions de dollars destinée à réduire progressivement l'utilisation des amalgames dentaires, à améliorer la gestion des déchets contenant du mercure et à sensibiliser aux risques sanitaires et environnementaux associés à l'utilisation du mercure dans le secteur de la santé bucco-dentaire.

Conformément à la convention de Minamata sur le mercure, le projet, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), est exécuté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avec le soutien du Partenariat Mondial sur le Mercure du PNUE.

L'OMS est mandatée par les États Membres, par le biais de deux résolutions de l'Assemblée Mondiale pour la santé^{1,2}, pour soutenir les pays dans la mise en œuvre de la Convention de Minamata sur le mercure. Ce mandat est renforcé par les travaux de l'OMS en cours visant à mobiliser l'action politique en faveur d'une couverture sanitaire universelle pour la santé bucco-dentaire, fondée sur plusieurs principes directeurs, notamment une "approche de santé publique de la santé bucco-dentaire" qui se concentre sur la prévention des caries dentaires et la promotion de la santé, minimisant ainsi la nécessité de restaurations dentaires, conformément à la première mesure de l'annexe A, partie II, de la convention de Minamata.

Ce projet de trois ans permettra au Sénégal, à la Thaïlande et à l'Uruguay de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales sur l'abandon progressif de l'utilisation d'amalgames dentaires, l'amélioration des capacités techniques en matière d'élimination du mercure et de méthodes de gestion des déchets, de mobilisation des professionnels de l'environnement et de la santé et de création d'un environnement favorable à l'utilisation de matériaux de qualité sans mercure pour prévenir et lutter contre les caries dentaires.

Selon les estimations, 30 à 40 % du mercure contenu dans les amalgames [et s'accumulent dans l'eau](#), le sol et l'atmosphère sans se décomposer. Dans ce contexte, il est essentiel d'encourager la gestion écologiquement rationnelle des déchets d'amalgames dentaires et la prévention pour réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Le Partenariat Mondial sur le Mercure au PNUE est l'un des nombreux efforts déployés pour réduire l'utilisation des amalgames dentaires et atténuer les effets négatifs de leur utilisation, leur retrait et leur élimination. Plusieurs questions ayant été soulevées par les partenaires, les parties prenantes et

¹ World Health Assembly, 67. (2014). Resolution WHA67.11:

<https://www.who.int/publications/i/item/resolution-wha67.11.-public-health-impacts-of-exposure-to-mercury-and-mercury-compounds-the-role-of-who-and-ministries-of-public-health-in-the-implementation-of-the-minamata-convention>

² World Health Assembly, 74. (2021). Resolution WHA74.5:

https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA74/A74_R5-en.pdf



d'autres acteurs de la communauté du mercure, les informations suivantes sont présentées afin de clarifier les activités du projet et de limiter les confusions.

Le projet s'inscrit dans Convention de Minamata sur le mercure et la soutient

L'objectif du projet est de "protéger la santé humaine et l'environnement des effets nocifs du mercure par la mise en œuvre de politiques et de pratiques améliorées visant à réduire progressivement l'utilisation des amalgames dentaires", ce qui est conforme à l'objectif de la convention de Minamata et aux dispositions de l'article 4 (et de l'annexe A, partie II) sur les produits à base de mercure. Le projet soutient également la mise en œuvre des modifications récentes de l'annexe A, partie II, relatives à l'élimination de l'utilisation d'amalgames dans les dents de lait, chez les enfants de moins de 15 ans et chez les femmes enceintes et allaitantes, et contre l'utilisation de mercure en vrac par les praticiens de l'art dentaire. Ces dispositions ne font pas partie des documents de projet approuvés car le projet a été soumis avant l'adoption formelle de ces dispositions lors de la COP4. Toutefois, le document de projet a été conçu de manière à pouvoir intégrer dans la mise en œuvre des activités les résultats des travaux intersessions et les décisions de la COP, prises au cours du cycle de vie du projet. Par conséquent, le projet intégrera dans le plan de travail principal les deux mesures obligatoires supplémentaires adoptées lors de la COP4, ainsi que toute décision future prise par la COP.

Grâce au soutien des partenaires de cofinancement, le projet fournira des séparateurs d'amalgame aux pays cibles en fonction des demandes des pays.

Certains des partenaires de cofinancement du secteur privé ont accepté de fournir gratuitement des séparateurs d'amalgame aux pays du projet, deux des trois pays du projet ayant exprimé leur intérêt pour les séparateurs d'amalgame au cours de la préparation du projet. Il a été démontré que les séparateurs d'amalgame conformes à la norme ISO 11143 réduisent de manière significative les rejets de mercure dans le système des eaux usées, en capturant les particules d'amalgame transportées par les eaux usées du centre de traitement dentaire^{3,4,5}, et leur installation est l'une des mesures potentielles que les parties peuvent prendre pour mettre en œuvre l'annexe A, partie II, et l'article 11 (déchets de mercure) de la convention de Minamata. Le projet documentera et soutiendra le processus d'acquisition, d'installation, de formation et d'entretien de ces équipements, ainsi que la collecte, le traitement et l'élimination - dans le respect de l'environnement - des déchets de mercure dentaire, y compris la recherche opérationnelle associée sur les aspects de rentabilité et de durabilité des séparateurs d'amalgame. Au-delà de l'utilisation des séparateurs d'amalgames, le projet diffusera largement d'autres bonnes pratiques permettant de réduire la production et de mettre en œuvre une gestion appropriée des résidus d'amalgames dentaires et d'autres déchets associés, et encouragera l'intégration de la gestion des résidus d'amalgames dentaires dans les processus plus larges de gestion des déchets de mercure au sein des systèmes nationaux de santé. Ce travail permettra aux pays de

³ UNEP, 2016, Lessons from countries phasing down dental amalgam use. UNEP Chemicals and Waste Branch, Geneva, Switzerland. <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/31212>

⁴ ISO. 2008. ISO 11143:2008(en) Dentistry — Amalgam separators. <https://www.iso.org/obp/ui/#iso:std:iso:11143:ed-2:v1:en>

⁵ Simon D. Fairbanks, Sumit Kumar Pramanik, Jim A. Thomas, Amitiva Das & Nicolas Martin (2021) The management of mercury from dental amalgam in wastewater effluent, Environmental Technology Reviews, 10:1, 213-223, DOI: [10.1080/21622515.2021.1960642](https://doi.org/10.1080/21622515.2021.1960642)



disposer des informations nécessaires pour prendre des décisions pertinentes et un mécanisme durable sera mis en place dans les pays cibles après la fin du projet.

La collaboration avec le secteur privé porte uniquement sur les alternatives à l'amalgame et sur la gestion des déchets dentaires.

Le projet travaille également avec un partenaire de cofinancement du secteur privé pour rechercher et promouvoir des alternatives de qualité sans mercure et des approches d'intervention peu invasives pour prévenir et traiter les caries dentaires⁶ et pour améliorer les pratiques de gestion des déchets. La vente ou la fourniture d'amalgames dentaires ne fait en aucun cas partie de la collaboration au projet ni du cofinancement. Le projet ne collaborera pas avec des partenaires dont les modèles d'entreprise ont un objectif différent et qui ne sont pas entièrement conformes aux principes directeurs de la convention de Minamata sur le mercure et du projet.

La gestion des déchets fait partie de la solution pour minimiser les effets sur la santé et l'environnement du mercure contenu dans les amalgames dentaires.

On estime que 3 000 à 5 000⁷ tonnes de mercure sont actuellement stockées dans la bouche de personnes sous forme d'amalgames dentaires. En l'absence d'une gestion appropriée des déchets, une grande partie de ce mercure sera libérée dans l'environnement lors du retrait des amalgames, de l'extraction des dents et des procédures d'enterrement et de crémation. Une fois dans l'environnement, le mercure peut subir une méthylation dans les sédiments et les cours d'eau, se bioaccumuler dans la faune et, en fin de compte, nuire à l'homme et aux écosystèmes. C'est pour cette raison que la gestion des déchets constitue un élément important du projet, sans lequel une source de risque essentielle serait omise.

"Même si nous éliminons complètement l'utilisation de l'amalgame dentaire, la profession devra retirer des restaurations en amalgame dentaire pendant des décennies, d'où l'importance d'une gestion écologiquement rationnelle des déchets d'amalgame dentaire qui y sont associés", a déclaré Christopher Fox, PDG de l'Association internationale pour la recherche dentaire (AIRD).

La réduction et la gestion des déchets d'amalgames doivent aller de pair avec des mesures visant à soutenir l'utilisation d'alternatives de qualité sans mercure et à améliorer l'accès de la population à des interventions abordables, sûres et respectueuses de l'environnement, adaptées au contexte national. Cela n'est en rien incompatible avec l'engagement général d'accélérer la réduction progressive de l'utilisation des amalgames dentaires

Le projet impliquera les chefs des services dentaires, les écoles dentaires et les fournisseurs d'assurance maladie afin d'assurer un changement durable et systémique et un large soutien à l'élimination progressive des amalgames dentaires parmi les praticiens dentaires.

⁶ Prevention and treatment of dental caries with mercury-free products and minimal intervention: WHO oral health briefing note series. Geneva: World Health Organization; 2022. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

<https://apps.who.int/iris/rest/bitstreams/1414029/retrieve>

⁷ Estimated during project development and presented in the project document



Pour compléter le travail du projet sur la gestion des déchets, il collabore avec la communauté de la santé bucco-dentaire pour promouvoir et faciliter la réduction de l'utilisation des amalgames. Les réformes des programmes d'études dentaires et des régimes d'assurance maladie sont des moyens efficaces pour réduire l'utilisation des amalgames et étendre les meilleures pratiques au niveau national. L'application des principes de santé publique aux soins bucco-dentaires par le biais de la promotion de la santé et de la prévention intégrée des maladies contribuera à réduire la nécessité des traitements de restauration. Une telle stratégie est le meilleur moyen pour réduire l'utilisation des amalgames et obtenir des avantages sanitaires pour la population. Grâce à son engagement auprès des professionnels de la santé bucco-dentaire, le projet suscitera l'adhésion de la communauté des professionnels de la santé bucco-dentaire, ce qui les rendra plus à l'aise avec les solutions de remplacement et favorisera des changements de comportement durables qui persisteront longtemps après la fin du projet. En outre, grâce à la collaboration avec les partenaires de cofinancement universitaires, le projet contribuera à un changement de paradigme en termes de formation pour les nouvelles générations de professionnels de la santé bucco-dentaire.

Plusieurs organisations actives sur la question des amalgames dentaires, dont certains membres du Partenariat Mondial sur le Mercure, ont été répertoriées dans la section du document de projet consacrée aux données de référence. Il est à noter que seuls les acteurs ayant manifesté leur intérêt participeront au projet.

Dans les projets du FEM, une partie essentielle de la phase initiale consiste à identifier les acteurs et les organisations les plus importants concernés par le sujet du projet. Cela se reflète dans la section du document de référence du projet afin de garantir que toutes les parties prenantes sont identifiées et peuvent être impliquées, en fonction de leurs intérêts, dans la phase de mise en œuvre. Il s'agit également d'éviter la duplication des efforts. Les acteurs identifiés dans section *base de référence* du document de projet mais qui n'ont pas été impliqués pendant la phase de développement du projet ne sont pas mentionnés dans d'autres sections du document de projet ; cependant, une collaboration est toujours possible si ces organisations expriment leur intérêt. Outre les organisations identifiées dans la section *base de référence* du document, de nombreuses organisations, dont plusieurs membres du Partenariat Mondial sur le Mercure, contribuent activement au projet en tant que partenaires de cofinancement.

À l'issue de la réunion de lancement du projet global qui s'est tenue le 28 avril 2023, le projet a été reconfirmé par les trois pays cibles, qui se sont fermement engagés à renforcer et à améliorer les efforts qu'ils déploient pour réduire progressivement l'utilisation des amalgames dentaires.

Plusieurs citations sont reprises ci-dessous :

"Félicitations aux organisateurs de l'OMS pour l'excellent travail " a déclaré le Point Focal Sénégalais pour la Convention de Minamata, Dr Pathé Diéye. "Le Sénégal mettra tout en œuvre pour obtenir d'excellents résultats pour le Programme International Spécifique et le projet FEM pour la réduction progressive des amalgames dentaires".



Le Dr Codou Badiane Mané, dentiste en chef du ministère de la Santé du Sénégal, a déclaré au cours de la réunion que "c'est une occasion de faire la lumière sur tout ce que nous avons fait en rapport avec la Convention de Minamata au Sénégal".

"La prévention à tous les niveaux est notre priorité et nous voulons que les gens changent de comportement", a déclaré le Dr Adriana Otheguy, dentiste en chef du ministère uruguayen de la santé publique.

"À notre retour, je mettrai en place des plans pour accélérer ce projet du FEM", a déclaré le Dr Warangkana Vejvithee, directeur du Bureau thaïlandais de la santé dentaire.